

La Commune de Tolochenaz



DEMANDE D'ABATTAGE D'ARBRES PROTEGES

Selon l'art. 15 de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP.

Enquête publique du 21 septembre au 20 octobre 2024.

Propriétaire : LAMMLE Leo
Parcelle N° : 389
Adresse : Chemin des Plantées 24
Nombre d'arbres : 2
Essence : 2 cupressus sempervirens
Motif : Arbres malades et aucun intérêt avec la biodiversité

Le dossier est déposé à l'Administration Communale, Rue du Centre 29, à Tolochenaz où les intéressés peuvent en prendre connaissance durant l'enquête publique.

Consultation du dossier aux heures d'ouverture des bureaux ou sur rendez-vous.

Le dossier d'enquête est publié sur notre site internet.